

REVUE
DE LA
NUMISMATIQUE

BELGE,

PUBLIÉE SOUS LES AUSPICES DE LA SOCIÉTÉ NUMISMATIQUE,
PAR MM. R. CHALON, L. DE COSTER ET CH. PIOT.

2^e SÉRIE. — TOME II.



BRUXELLES,
LIBRAIRIE POLYTECHNIQUE D'AUG. DECOQ,
9, RUE DE LA MADELEINE.

1852

TROIS MONNAIES CARLOVINGIENNES

FRAPPÉES

A DINANT, MAESTRICHT ET NAMUR.

(Pl. III, FIG. 4, 5 ET 6.)

Par suite des communications si bienveillantes que quelques numismates nous ont faites, nous sommes à même de pouvoir augmenter la liste des monnaies carlovingiennes qui ont été frappées dans les Pays-Bas (1).

DINANT.

Aux monnaies déjà connus de cette ville et frappées par Charles le Chauve, nous ajoutons la suivante, qui appartient au cabinet de M. Hauzeur, juge de paix à Ciney.

Av. ✕ XCRA = IOADTIR. Monogramme de *Carolus* dans un grenetis.

Rev. ✕ IN VICO DEONINII. Croix dans un grenetis, et cantonnée au 4° canton d'un globule. — Arg. (Pl. III, fig. 4.)

MAESTRICHT.

Sans les explications si ingénieuses que M. de Longpérier a données d'un denier de Pepin, portant au revers MON — TRAI, on en serait peut-être encore aux conjectures

(1) Voy. la *Revue*, 1^{re} série, t. IV, p. 522 et suiv.; 2^e série, t. I, p. 247.

erronées que ses devanciers en avaient données (1). On y lirait peut-être encore l'inscription si singulière de *Pipinus* au revers, et de *Rex patricius* ou de *Romanorum Patricius* à l'avvers. M. de Longpérier y lit *Trajecti moneta*.

M. Westerman de Bielefeld nous a communiqué un autre denier de cette espèce; mais au lieu du monogramme de Pepin, on y lit celui de Charlemagne : preuve évidente que la lecture de M. de Longpérier est la seule vraie, et que les lettres de **MONTRAI** ne peuvent pas être prises, quand même la pièce est mal tournée, pour le nom du roi Pepin.

Voici la description de cette pièce si importante pour la numismatique des Pays-Bas :

Av. Dans le champ $\begin{matrix} \text{CAR}^{\circ} \\ \text{LVS} \end{matrix}$ entouré d'un grenetis à gros grains.

Rev. Dans le champ : **M — TR > — NO.** (*Mon tra*), en trois lignes séparées par deux barres; le tout dans un grenetis à gros grains. (Pl. III, fig. 5.)

Les arguments que M. Perreau a fait valoir en faveur de la ville de Maestricht pour lui attribuer les monnaies aux légendes de *Trajectum*, nous engageant à suivre son système; nous croyons donc que c'est là une monnaie frappée à Maestricht par Charlemagne, qui avait adopté un type semblable pour les deniers frappés à Tournai.

NAMUR.

M. Hauzeur nous a encore communiqué la monnaie sui-

(1) *Revue numism.* publié par MM. CARTIER et DE LA SAUSSAYE. 1844, p. 93.

vante qui offre une variété de celles de Louis le Germanique frappées à Namur.

Av. ✠ GRATIA DIDSE ✠. Monogramme composé des lettres LVDVVREX dans un grenetis.

Rev. ✠ IN VICO NAMVCO. Croix cantonnée au 2^e et 3^e cantons d'un globule et inscrite dans un grenetis. (Pl. III, fig. 6.)

CH. PIOT.

